



Tourisme. Pour son plan de relance, la Haute-Garonne travaille sur le pouvoir d'achat

Mathieu Michel

15 juillet 2020



«Evadez-vous, restez en Haute-Garonne». Cet été, et jusqu'à la fin de l'année, le conseil départemental de Haute-Garonne table sur un tourisme très local. Avec la crise sanitaire, les professionnels s'attendent en effet à des déplacements limités. A l'heure où les assurances annulations sont quasi-systématiques, les vacanciers devraient donc peu s'éloigner de chez eux, et surtout éviter les fortes concentrations touristiques. «C'est l'occasion pour les haut-garonnais de se réapproprier leur territoire!», lance Didier Cujives, président du comité départemental du tourisme (CDT 31). Pour ce faire, la collectivité émet un plan de relance afin d'inciter les locaux au tourisme et permettre ainsi aux 15.000 acteurs du secteur «d'atténuer le choc» des trois mois d'arrêt dus au confinement.

Ce plan de «relance solidaire» se détaille en trois parties, et est réservé aux habitants du département (justification à l'appui), pour un budget d'un peu plus de 1,35 million d'euros. L'initiative donnera lieu à une remise immédiate d'un montant maximum de 191 euros par famille, valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Sur la question de l'hébergement d'abord, le plan offre une troisième nuitée, à partir de deux nuits achetées parmi les dizaines d'hôtels indépendants, sous réserve d'un plafond de 100 euros la nuit. Pour les chambres d'hôtes et gîtes (obligatoirement certifiés par les labels Gîtes de France ou Clévacances), le plafond s'établit à 75 euros. Les campings partenaires observeront le même principe. Cette promotion s'appliquera automatiquement pour toute réservation sur la plate forme de réservation en ligne du CDT 31. Cette mesure coûtera environ 620.000 euros de subventions.

Le département compte aussi distribuer des carnet de voyages (dans la limite d'un par famille) dans tous les offices du tourisme. Il faudra les faire tamponner dans un office du tourisme de Haute-Garonne et deux sites touristiques gérés par la collectivité pour obtenir 31 euros de bon d'achat à récupérer au local du CDT, 14 rue de Bayard à Toulouse ou bien à l'office du tourisme des Olivétains, à Saint-Bertrand-de-Comminges. Ce bon, utilisable auprès des adhérents de la centrale de réservation, servira pour régler la note d'un restaurant des labels Tables et Auberges de France ou du réseau Bienvenue à La Ferme. Il peut aussi être employé pour l'achat de produits du terroir ou encore la location d'un séjour. Le conseil a chiffré cette mesure à 220.000 euros.

Une base de données des bases de loisirs



La troisième et dernière partie du plan cible les activités. Une entrée payante dans les vingt-neuf parcs à thème, musées ou autre, recensés donnera lieu à une entrée gratuite, plafonnée à 60 euros. Une réduction qui coûtera 512.250 euros au département. Tous les partenaires de ce plan sont recensés en temps réel sur le site du comité du tourisme et sont amenés à évoluer.

A noter que le CDT accompagne également le lancement du site internet Quéfas?, dont l'objectif est de regrouper tous les loisirs «familiaux» de la Haute-Garonne, tels que la Cité de l'espace, Tépacap ou encore le labyrinthe de Merville. Au lancement, seules seize activités y sont présentes mais la plate-forme a vocation à devenir une banque de données des bases de loisirs et activités.

Après les trois mois catastrophiques de confinement, le tourisme reprend progressivement. Le CDT 31 enregistre toujours une baisse de 18% sur sa centrale de réservation début juillet mais le secteur pourrait connaître un mois d'août quasi-normal. Jean Micoud, directeur général du CDT, constate une récente tendance de «lissage touristique sur l'année», capable de compenser le début du printemps avec les vacances de la Toussaint.

Mathieu Michel

Sur les photos :

En haut : la Cité de l'espace à Toulouse fait partie des parcs à thème où les réductions du CDT31 auront cours. Crédits : MH - Cité de l'espace.

En bas : le président du comité départemental du tourisme de Haute-Garonne, Didier Cujives, présente le «plan de relance solidaire», le 08 juillet 2020. Crédits : MM - ToulÉco.